

OUTIL 3.2 :

Auto-évaluation rapide par l'entreprise de la problématique du genre et de l'engagement communautaire

- » **OBJECTIF** : Comprendre dans quelle mesure les activités d'engagement communautaire menées actuellement par l'entreprise évaluent et prennent en compte la dynamique de l'égalité des genres
- » **UNITÉS CIBLES** : Engagement communautaire

Avant d'utiliser les outils d'évaluation formels mentionnés plus bas dans cette boîte à outils, utilisez ce questionnaire pour faire le point sur la situation. Cette démarche permet de comprendre rapidement la position actuelle de votre entreprise relativement à l'intégration des dynamiques de genre ainsi que des besoins et préoccupations des hommes et des femmes dans vos projets d'engagement communautaire¹⁴. Le nombre de « Oui », par rapport aux « Non », donnera une estimation de la prise en compte de l'égalité des sexes dans vos activités d'engagement communautaire.

L'analyse des réponses permettra de déterminer les lacunes en matière de sensibilisation à l'égalité des sexes dans votre projet et dans vos programmes communautaires. À mesure que vous œuvrerez à intégrer pleinement le genre dans les stratégies d'engagement communautaire, cette analyse aidera également à déterminer quels outils et quelles actions seront les plus utiles à votre entreprise.

Gardez à l'esprit qu'il peut y avoir des caractéristiques culturelles ou démographiques distinctes qui s'accompagnent de leurs propres défis et risques. Il est important de ne pas avoir d'idées préconçues au sujet d'une culture ou d'une communauté, et de poser des questions pour une meilleure compréhension. Même si votre entreprise (ou ses partenaires ou sous-traitants) a de l'expérience dans le pays, différentes régions et communautés ont souvent leurs propres sous-cultures, religions, histoires, langues, ainsi que des vulnérabilités et des opportunités uniques.

Tout comme la participation des femmes est un élément important pour s'assurer que toutes les voix d'une communauté sont entendues, les jeunes constituent un autre groupe démographique qui est souvent exclu du processus décisionnel, bien qu'ils aient des besoins et des intérêts distincts. Cela peut non seulement affaiblir le permis social, mais aussi amener une entreprise à rater l'occasion de faire en sorte que ses activités d'engagement communautaire et ses programmes de proximité soient aussi efficaces et durables que possible. Dans les pays à la population jeune, en particulier, il est tout simplement judicieux de mobiliser efficacement les jeunes.

Les jeunes constituent un autre groupe démographique qui est souvent exclu du processus décisionnel, bien qu'ils aient des besoins et des intérêts distincts.

¹⁴ Cette liste a été adaptée en partie de Deanna Kemp et Julia Keenan, [Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto](#), Melbourne: Rio Tinto, 2010, 32.

TABLEAU 3A | Auto-évaluation rapide par l'entreprise de la problématique du genre et de l'engagement communautaire

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Vos évaluations communautaires de référence...

COCHEZ

SI LA RÉPONSE EST OUI

... utilisent-elles des données ventilées par sexe ?

... consultent-elles de façon élargie les hommes et les femmes de la communauté ?
(Consultez l'**OUTIL 3.7** pour des orientations sur la façon d'impliquer efficacement les femmes aussi bien que les hommes.)

... évaluent-elles les différences dans les rôles et responsabilités des hommes/femmes et garçons/filles dans les aspects de la vie quotidienne à la maison, à l'école et au travail ?

... évaluent-elles les différences entre les sexes en matière de propriété foncière, d'accès aux ressources et de contrôle de ces dernières — notamment l'accès au financement et aux comptes bancaires ?

... évaluent-elles les façons dont le projet impactera différemment les hommes et les femmes à toutes ses étapes, notamment au début et à la fin ?

... évaluent-elles les façons dont le projet affecte la santé, la sécurité et la sûreté des femmes ?

... évaluent-elles les façons dont les rôles et responsabilités des hommes et des femmes affectent leur accès à l'emploi et aux autres avantages générés par le projet ?

... évaluent-elles les façons dont les rôles et responsabilités des hommes et des femmes affectent leur capacité à participer aux consultations communautaires ?

... prennent-elles en compte les besoins, les intérêts et les vulnérabilités propres aux jeunes ?

... rendent-elles compte de toute la diversité des femmes selon la catégorie socioéconomique, la caste, la religion, le groupe ethnique, la tranche d'âge, le niveau d'alphabétisation, la situation matrimoniale (célibataire, mariée, veuve, divorcée) et la situation de handicap ?

... ont-elles vocation à comprendre les structures matrimoniales dans la communauté, par exemple, si la polygamie y est courante ? Si oui, tous les conjoints (pas seulement le conjoint principal) sont-ils associés aux consultations, à l'indemnisation et au partage des avantages ?

... ont-elles vocation à faire comprendre les structures de lignage au sein de la communauté, par exemple, si la communauté est matrilineaire ?

... vérifient-elles la composition démographique de la communauté et de la main-d'œuvre pour déterminer des tendances inhabituelles ? (Par exemple, dans des sociétés sortant d'un conflit, il peut y avoir plus de femmes que d'hommes qui travaillent, ou plus de femmes que d'hommes en général, si une grande population d'hommes avait été tuée dans le conflit.)

... prennent-elles en compte les entités communautaires, les organisations sociales ou les regroupements non traditionnels ?

INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les programmes communautaires...

COCHEZ

SI LA RÉPONSE EST OUI

... s'effectuent-ils selon un processus participatif impliquant dans leur conception à la fois les hommes et les femmes ?

... incluent-ils un mécanisme de suivi participatif intégrant à la fois les hommes et les femmes ?

...incluent-ils une évaluation permettant de savoir si les activités affecteront différemment les hommes et les femmes ?

... incluent-ils des mesures pour garantir que les hommes et les femmes tirent profit des activités de façon égale, et/ou incluent des activités spécifiques profitant aux femmes ?

... veillent-ils à faciliter l'accès et la participation des groupes/individus les plus vulnérables ?

Consultations communautaires :

COCHEZ

SI LA RÉPONSE EST OUI

Les groupes sociaux et ethniques issus des collectivités touchées par le projet sont-ils tous représentés dans les consultations communautaires ? Ceux-ci comprennent-ils des femmes de différents niveaux socioéconomiques, castes, religions, groupes ethniques, tranches d'âge, niveaux d'alphabétisation, situation matrimoniale (célibataire, veuve, divorcée ou deuxième ou troisième épouse dans une communauté polygame) et situation de handicap ?

Existe-t-il une représentation égalitaire des hommes et des femmes dans les consultations communautaires ?

Si les femmes ne sont pas représentées de manière égale dans les consultations communautaires, l'entreprise prend-elle des mesures pour faciliter leur participation (par exemple, en changeant l'horaire ou le lieu des consultations en fonction des besoins des femmes, ou en mettant à disposition des moyens de transport ou des structures de garde d'enfants) ?

Les femmes participent-elles de façon égalitaire (elles ne sont pas simplement présentes, mais peuvent s'exprimer, poser des questions, et participer pleinement) ?

Lorsque les femmes ne peuvent pas participer pleinement à des consultations mixtes, organisez-vous des consultations distinctes avec elles ?

L'entreprise prend-elle en compte les besoins, préférences et préoccupations des femmes dans la planification et les opérations du projet et des initiatives de développement communautaire ?

Les femmes participent-elles à la conception et au choix des processus ?

L'entreprise a-t-elle une bonne compréhension des défis auxquels sont confrontées les femmes dans les communautés touchées ?

Les consultations communautaires garantissent-elles la présence et la participation des jeunes, y compris par l'organisation de sessions séparées pour ceux-ci (ou pour les jeunes hommes et femmes) si nécessaire ?

Note : Dans certains cas, il peut être nécessaire de fixer expressément une limite d'âge pour ces consultations, car les perceptions de ce que l'on entend par « jeune » peuvent varier. Gardez à l'esprit que les responsables locaux ou des non-jeunes peuvent toujours assister à ces consultations, et il appartient à l'animateur de décider si cela empêchera une discussion franche et si la limite d'âge est applicable ou appropriée.

Compensation et partage des profits :

COCHEZ
SI LA RÉPONSE EST OUI

La compensation et les profits sont-ils partagés avec les chefs de famille/propriétaires fonciers, ou existe-t-il des mécanismes en place pour faire en sorte que les hommes et les femmes accèdent de façon égalitaire aux ressources financières (par exemple, grâce à des signatures conjointes sur les comptes) ?

Existe-t-il des mécanismes de consultation en place pour garantir que les profits financiers parviennent à toute la famille, et/ou pour déterminer les moyens les plus égalitaires d'allouer les profits ?

Mécanismes de règlement des différends et violence basée sur le genre :

(Consultez l'**OUTIL 3.10** pour obtenir des orientations détaillées sur la conception de mécanismes de règlement des différends sensibles à l'égalité des sexes.)

COCHEZ
SI LA RÉPONSE EST OUI

Existe-t-il des dispositions relatives à des politiques et pratiques d'entreprise sensibles au genre élargies aux sous-traitants ?

Les femmes ont-elles été consultées pour l'élaboration des mécanismes de règlement des différends afin de garantir leur accès à ceux-ci ?

Les mécanismes de règlement des différends disponibles sont-ils sécurisés et à caractère privé, afin de garantir un processus sûr et d'encourager leur utilisation par quiconque a des griefs ?

Les femmes utilisent-elles les mécanismes de règlement des différends déjà en place ?

Si oui, dans quelle mesure sont-elles satisfaites de la suite donnée aux plaintes qui y sont déposées ?

QUESTIONS SECTORIELLES

Eau :

COCHEZ

SI LA RÉPONSE EST OUI

Des questions liées au genre sont-elles incluses dans tous les formulaires d'enquête auprès des utilisateurs et d'évaluation de référence, y compris des questions visant à recueillir des données ventilées par sexe sur l'utilisation, l'accès, la tarification, ainsi que les structures de paiement et de tarification ?

Les femmes sont-elles formées au niveau local pour s'occuper de réparations ?

L'entreprise travaille-t-elle avec les collectivités pour accroître la participation des femmes aux structures et comités locaux de gestion de l'eau ?

Électricité :

COCHEZ

SI LA RÉPONSE EST OUI

Des questions liées au genre sont-elles incluses dans tous les formulaires d'enquête auprès des utilisateurs et d'évaluation de référence, y compris des questions visant à recueillir des données ventilées par sexe sur l'utilisation, l'accès, la tarification, ainsi que les structures de paiement et de tarification ?

Transport :

COCHEZ

SI LA RÉPONSE EST OUI

Des questions liées au genre sont-elles incluses dans tous les formulaires d'enquête auprès des utilisateurs de moyens de transport et d'évaluation de référence, y compris des questions visant à recueillir des données ventilées par sexe sur les voyages, leur fréquence et les modes de transport ?

L'entreprise examine-t-elle les infrastructures de transport (accessibilité des bus ou des tramways ; sécurité ; feux *stop* ; emplacement des ascenseurs ; etc.) ainsi que les modèles de tarification sous l'angle des disparités entre les genres ?

Les entreprises de transport disposent-elles d'un code de conduite contre la violence basée sur le genre (VBG) et le harcèlement sexuel, et exigent-elles des formations à la détection d'actes de VBG et à la lutte contre ceux-ci pour les chauffeurs et les agents de billetterie ?

Existe-t-il des solutions telles que des billets pour voyages multiples, l'autorisation pour les bus de faire des arrêts entre les gares désignées, ou même des wagons réservés aux femmes dans les zones où les taux de harcèlement ou de VBG dans les transports en commun sont élevés ?

Villes :

**COCHEZ
SI LA RÉPONSE EST OUI**

Lors de la conception des espaces et des services publics, prend-on en compte l'accessibilité et la visibilité des espaces publics afin d'améliorer la sécurité publique de manière générale, et en particulier la manière dont les femmes sont touchées ?

Une évaluation de la violence basée sur le genre est-elle intégrée dans toutes les activités de développement urbain proposées ?

Les femmes et les hommes sont-ils consultés sur l'ensemble des plans de préparation aux situations d'urgence et des infrastructures connexes, et sont-ils inclus dans l'ensemble des structures et comités locaux de préparation aux situations d'urgence ?

Les filles et les garçons sont-ils éduqués à la prévention des risques de catastrophe et à la riposte, le cas échéant, et sont-ils dotés de compétences essentielles comme la natation ?